RELATIONS PRESSE CONFEDERALES

la cgt

Communiqué de presse

Le procès du courage face à la culture des violences sexistes et sexuelles

Nous ne pouvons que saluer le courage de Gisèle Pelicot et de toutes les femmes victimes qui font face et dénoncent les violences sexistes et sexuelles qu'elles subissent. Elles font preuve d'un grand courage et nous devrions leur assurer, ainsi qu'à leurs filles ou petites filles, de vivre en toute sécurité et sérénité.

Au-delà de ces effroyables viols commis à Mazan, le procès est plus largement le procès de la culture des violences contre les femmes que nous n'avons de cesse de dénoncer. **Il est temps que les pouvoirs publics prennent le problème à la hauteur des faits et s'engagent pour que la grande cause nationale se concrétise par des actions et, donc, des financements.**

Cette culture des violences irrigue notre société et **n'épargne pas le monde du travail.** Ce sont des environnements de travail sexistes, des harcèlements sexuels, des agressions sexuelles, des viols… Ouvrez les yeux ! Les victimes doivent être protégées et l'impunité doit cesser.

En ce sens, l'organisation internationale du travail (OIT) s'est engagée et est parvenue à la convention n° 190 et sa recommandation n° 206, premier texte international contraignant visant à lutter contre le harcèlement et les violences au travail. **Le gouvernement français a décidé de signer cette convention mais à droit constant** c'est-à-dire sans aucune amélioration de la législation pour combattre les violences au travail. Encore une fois, il est nécessaire de dépasser l'affichage pour agir concrètement contre ces violences.

Les violeurs de Mazan, tout comme la plupart des mis en cause, n'ont pas conscience de la gravité des faits qu'ils ont commis et ce n'est pas étonnant dans une société où la culture des violences faites aux femmes est omniprésente et jamais empêchée.

Nous appelons de nos vœux à ce qu'**une loi intégrale** – prenant en compte tous les aspects de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles – aboutisse à des modifications législatives, réglementaires, budgétaires… pour qu'enfin, les pouvoirs publics apportent **une réponse globale** à ce problème massif.

Relations presse confédérales / 01 55 82 82 64 / **presse@cgt.fr**
© 2024 servicepresse.cgt.fr

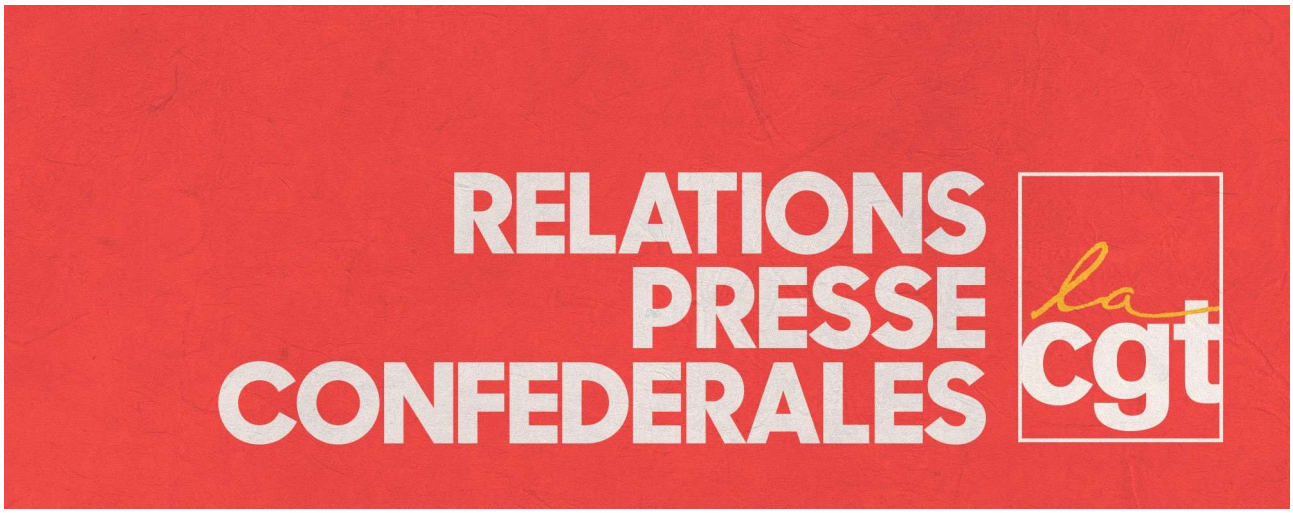

En plus de cette condamnation, nous exigeons une condamnation politique qui se précise, se matérialise et se réalise par une **loi cadre intégrale contre les violences sexuelles, loi que nous revendiquons** !

Montreuil, le 19 décembre 2024

© 2024 servicepresse.cgt.fr